



# Des élus du Canton pour notre Canton

Élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 - Canton de Beauchamp, Plessis-Bouchard, Pierrelaye

## Lettre ouverte au candidat UMP, M. Lambert Motte

M. LAMBERT-MOTTE dans sa déclaration de candidature a raison de dénoncer que le département du Val d'Oise est le troisième département le plus endetté de France.

Mais par souci d'honnêteté, il devrait préciser que :

1°) ce département a été dirigé depuis sa création, en 1968 et jusqu'en 2008, par ses amis de droite et que ce sont eux qui ont contracté cette énorme dette.

2°) que le gouvernement endetté comme chacun sait doit au département du Val d'Oise la coquette somme de 120 millions d'euros.

Il peut aussi affirmer que dans ses priorités figurent l'éducation mais que pense-t-il de la décision de son cher Président Sarkozy de supprimer encore 16 000 postes d'enseignants en 2011. J'ajouterai que le département du Val d'Oise a le triste privilège d'être régulièrement dernier ou avant-dernier département de France pour la réussite aux examens et notamment au Bac.

Département qui cumule tous les déséquilibres, exclu des grands équipements comme Arc Express qui acaparera, pour sa réalisation, tous les crédits disponibles, le Val d'Oise est un département où les chiffres du chômage et de la délinquance sont au zénith.

M. LAMBERT-MOTTE dénonce la contractualisation mise en place par le Département qui permet d'aider, et d'une manière encore bien insuffisante, les communes les plus pauvres.

Ignore-t-il que les charges sociales qui pèsent sur les communes qui accueillent les populations les plus pauvres sont forcément beaucoup plus élevées que celles qui accueillent des populations plus aisées.

Beaucoup de villes ne construisent pas les logements sociaux que la loi SRU leur impose. Elles doivent accepter, ayant des charges moindres, que s'applique une péréquation.

M. LAMBERT-MOTTE déclare se fixer des objectifs prioritaires dans nombres de domaines parmi lesquels l'aménagement et le développement du territoire. On peut être interrogatif sur le terme de « territoires ».

En effet, la réforme territoriale adoptée en novembre 2010 par les élus de droite va remettre en cause tout ce qui fait la richesse de notre pays. Les communes, lieu de proximité par excellence, sont vouées à disparaître au profit de grandes entités, « supra intercommunales », éloignant toujours plus les citoyens des lieux de décision. Cette loi vise aussi à faire disparaître progressivement les services publics locaux en privilégiant leur privatisation.

M. LAMBERT-MOTTE, vos amis conseillers généraux, le gouvernement que vous soutenez et l'UMP portent une grande responsabilité dans la situation de ce département.

**Claude CAUET** candidat titulaire et  
**Valérie Gonçalves**, candidate suppléante

# À gauche toute !





# Des élus du Canton pour notre Canton

Élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 - Canton de Beauchamp, Plessis-Bouchard, Pierrelaye

## Lettre ouverte au candidat UMP, M. Lambert Motte

M. LAMBERT-MOTTE dans sa déclaration de candidature a raison de dénoncer que le département du Val d'Oise est le troisième département le plus endetté de France.

Mais par souci d'honnêteté, il devrait préciser que :

1°) ce département a été dirigé depuis sa création, en 1968 et jusqu'en 2008, par ses amis de droite et que ce sont eux qui ont contracté cette énorme dette.

2°) que le gouvernement endetté comme chacun sait doit au département du Val d'Oise la coquette somme de 120 millions d'euros.

Il peut aussi affirmer que dans ses priorités figurent l'éducation mais que pense-t-il de la décision de son cher Président Sarkozy de supprimer encore 16 000 postes d'enseignants en 2011. J'ajouterai que le département du Val d'Oise a le triste privilège d'être régulièrement dernier ou avant-dernier département de France pour la réussite aux examens et notamment au Bac.

Département qui cumule tous les déséquilibres, exclu des grands équipements comme Arc Express qui acaparera, pour sa réalisation, tous les crédits disponibles, le Val d'Oise est un département où les chiffres du chômage et de la délinquance sont au zénith.

M. LAMBERT-MOTTE dénonce la contractualisation mise en place par le Département qui permet d'aider, et d'une manière encore bien insuffisante, les communes les plus pauvres.

Ignore-t-il que les charges sociales qui pèsent sur les communes qui accueillent les populations les plus pauvres sont forcément beaucoup plus élevées que celles qui accueillent des populations plus aisées.

Beaucoup de villes ne construisent pas les logements sociaux que la loi SRU leur impose. Elles doivent accepter, ayant des charges moindres, que s'applique une péréquation.

M. LAMBERT-MOTTE déclare se fixer des objectifs prioritaires dans nombres de domaines parmi lesquels l'aménagement et le développement du territoire. On peut être interrogatif sur le terme de « territoires ».

En effet, la réforme territoriale adoptée en novembre 2010 par les élus de droite va remettre en cause tout ce qui fait la richesse de notre pays. Les communes, lieu de proximité par excellence, sont vouées à disparaître au profit de grandes entités, « supra intercommunales », éloignant toujours plus les citoyens des lieux de décision. Cette loi vise aussi à faire disparaître progressivement les services publics locaux en privilégiant leur privatisation.

M. LAMBERT-MOTTE, vos amis conseillers généraux, le gouvernement que vous soutenez et l'UMP portent une grande responsabilité dans la situation de ce département.

**Claude CAUET** candidat titulaire et  
**Valérie Gonçalves**, candidate suppléante

# À gauche toute !





# Des élus du Canton pour notre Canton

Élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 - Canton de Beauchamp, Plessis-Bouchard, Pierrelaye

## Lettre ouverte au candidat UMP, M. Lambert Motte

M. LAMBERT-MOTTE dans sa déclaration de candidature a raison de dénoncer que le département du Val d'Oise est le troisième département le plus endetté de France.

Mais par souci d'honnêteté, il devrait préciser que :

1°) ce département a été dirigé depuis sa création, en 1968 et jusqu'en 2008, par ses amis de droite et que ce sont eux qui ont contracté cette énorme dette.

2°) que le gouvernement endetté comme chacun sait doit au département du Val d'Oise la coquette somme de 120 millions d'euros.

Il peut aussi affirmer que dans ses priorités figurent l'éducation mais que pense-t-il de la décision de son cher Président Sarkozy de supprimer encore 16 000 postes d'enseignants en 2011. J'ajouterai que le département du Val d'Oise a le triste privilège d'être régulièrement dernier ou avant-dernier département de France pour la réussite aux examens et notamment au Bac.

Département qui cumule tous les déséquilibres, exclu des grands équipements comme Arc Express qui acaparera, pour sa réalisation, tous les crédits disponibles, le Val d'Oise est un département où les chiffres du chômage et de la délinquance sont au zénith.

M. LAMBERT-MOTTE dénonce la contractualisation mise en place par le Département qui permet d'aider, et d'une manière encore bien insuffisante, les communes les plus pauvres.

Ignore-t-il que les charges sociales qui pèsent sur les communes qui accueillent les populations les plus pauvres sont forcément beaucoup plus élevées que celles qui accueillent des populations plus aisées.

Beaucoup de villes ne construisent pas les logements sociaux que la loi SRU leur impose. Elles doivent accepter, ayant des charges moindres, que s'applique une péréquation.

M. LAMBERT-MOTTE déclare se fixer des objectifs prioritaires dans nombres de domaines parmi lesquels l'aménagement et le développement du territoire. On peut être interrogatif sur le terme de « territoires ».

En effet, la réforme territoriale adoptée en novembre 2010 par les élus de droite va remettre en cause tout ce qui fait la richesse de notre pays. Les communes, lieu de proximité par excellence, sont vouées à disparaître au profit de grandes entités, « supra intercommunales », éloignant toujours plus les citoyens des lieux de décision. Cette loi vise aussi à faire disparaître progressivement les services publics locaux en privilégiant leur privatisation.

M. LAMBERT-MOTTE, vos amis conseillers généraux, le gouvernement que vous soutenez et l'UMP portent une grande responsabilité dans la situation de ce département.

**Claude CAUET** candidat titulaire et  
**Valérie Gonçalves**, candidate suppléante

# À gauche toute !





# Des élus du Canton pour notre Canton

Élections cantonales des 20 et 27 mars 2011 - Canton de Beauchamp, Plessis-Bouchard, Pierrelaye

## Lettre ouverte au candidat UMP, M. Lambert Motte

M. LAMBERT-MOTTE dans sa déclaration de candidature a raison de dénoncer que le département du Val d'Oise est le troisième département le plus endetté de France.

Mais par souci d'honnêteté, il devrait préciser que :

1°) ce département a été dirigé depuis sa création, en 1968 et jusqu'en 2008, par ses amis de droite et que ce sont eux qui ont contracté cette énorme dette.

2°) que le gouvernement endetté comme chacun sait doit au département du Val d'Oise la coquette somme de 120 millions d'euros.

Il peut aussi affirmer que dans ses priorités figurent l'éducation mais que pense-t-il de la décision de son cher Président Sarkozy de supprimer encore 16 000 postes d'enseignants en 2011. J'ajouterai que le département du Val d'Oise a le triste privilège d'être régulièrement dernier ou avant-dernier département de France pour la réussite aux examens et notamment au Bac.

Département qui cumule tous les déséquilibres, exclu des grands équipements comme Arc Express qui acaparera, pour sa réalisation, tous les crédits disponibles, le Val d'Oise est un département où les chiffres du chômage et de la délinquance sont au zénith.

M. LAMBERT-MOTTE dénonce la contractualisation mise en place par le Département qui permet d'aider, et d'une manière encore bien insuffisante, les communes les plus pauvres.

Ignore-t-il que les charges sociales qui pèsent sur les communes qui accueillent les populations les plus pauvres sont forcément beaucoup plus élevées que celles qui accueillent des populations plus aisées.

Beaucoup de villes ne construisent pas les logements sociaux que la loi SRU leur impose. Elles doivent accepter, ayant des charges moindres, que s'applique une péréquation.

M. LAMBERT-MOTTE déclare se fixer des objectifs prioritaires dans nombres de domaines parmi lesquels l'aménagement et le développement du territoire. On peut être interrogatif sur le terme de « territoires ».

En effet, la réforme territoriale adoptée en novembre 2010 par les élus de droite va remettre en cause tout ce qui fait la richesse de notre pays. Les communes, lieu de proximité par excellence, sont vouées à disparaître au profit de grandes entités, « supra intercommunales », éloignant toujours plus les citoyens des lieux de décision. Cette loi vise aussi à faire disparaître progressivement les services publics locaux en privilégiant leur privatisation.

M. LAMBERT-MOTTE, vos amis conseillers généraux, le gouvernement que vous soutenez et l'UMP portent une grande responsabilité dans la situation de ce département.

**Claude CAUET** candidat titulaire et  
**Valérie Gonçalves**, candidate suppléante

# À gauche toute !



